



Extrait du registre des décisions

Bureau du 06 novembre 2025

n° 155-25

Objet : *RS - Approbation de l'avenant n° 2 au marché n° 240094 pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable avec création d'une conduite de distribution sur la commune de La Motte-en-Bauges, dans le cadre de la sécurisation en eau potable du secteur des Bauges*

- date de convocation le 31 octobre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi six novembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 32

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Arthur Boix-Neveu à Marie Bénévise - de Alain Caraco à Pierre Brun - de Jean-Benoît Cerino à Thierry Repentin - de Christelle Favetta-Sieyes à Christophe Pierretton - de Franck Morat à Corinne Charles - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

conseillers excusés : 13

Grégory Basin - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Marcel Ferrari - Sandra Ferrari - Philippe Gamen - Alexandre Gennaro - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Damien Regairaz - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 06 novembre 2025

délibération n° 155-25

objet **RS - Approbation de l'avenant n° 2 au marché n° 240094 pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable avec création d'une conduite de distribution sur la commune de La Motte-en-Bauges, dans le cadre de la sécurisation en eau potable du secteur des Bauges**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que le marché n° 240094, relatif aux travaux d'extension du réseau d'eau potable avec création d'une conduite de distribution sur la commune de La Motte-en-Bauges, dans le cadre de la sécurisation en eau potable du secteur des Bauges, a été attribué au groupement d'entreprises Ferrand TP / Aillon TP pour un montant initial de 271 681,65 € HT.

Les travaux consistent en la création d'une conduite de distribution d'eau potable en fonte sur un linéaire de 750 ml environ, avec reprise des branchements particuliers et mise en place de bornes compteurs en limite de propriété.

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée composé d'un seul lot.

Le marché a fait l'objet d'un avenant pour acter la réalisation de travaux supplémentaires et les prolongations de délais d'exécution correspondantes.

Afin de procéder à une reprise des enrobés définitifs conforme aux préconisations de la commune gestionnaire de voirie, il est nécessaire d'étendre l'emprise initiale des réfections de chaussée en tenant compte des dégradations de bord de fouille survenues durant le chantier.

Un deuxième avenant est nécessaire pour formaliser ces travaux supplémentaires et régulariser les prix nouveaux correspondants.

L'avenant n° 2 s'élève à 12 892 € HT, ce qui représente une augmentation de 4,74 % environ du montant initial du marché.

Le montant cumulé des deux avenants, de 41 471 € HT, porte le montant du marché à 313 152,65 € HT, soit une augmentation de 15,26 % environ.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et leurs avenants,

Vu le marché n° 240094,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 16 octobre 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : **d'approuver** l'avenant n° 2 au marché n° 240094 relatif aux travaux d'extension du réseau d'eau potable avec création d'une conduite de distribution sur la commune de La Motte-en-Bauges, dans le cadre de la sécurisation en eau potable du secteur des Bauges,

Article 2 : **d'autoriser** le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

155-25

Objet de l'acte :	RS - Approbation de l'avenant n° 2 au marché n° 240094 pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable avec création d'une conduite de distribution sur la commune de La Motte-en-Bauges, dans le cadre de la sécurisation en eau potable du secteur des Bauges
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	06 novembre 2025
Annexe(s) :	Avenant 2

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20251106-lmc1H34481H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H34481H1

Date de transmission en Préfecture :	07 novembre 2025
Date de réception en Préfecture :	07 novembre 2025
Date de publication sur le site internet:	vendredi 07 novembre 2025